



La Maison du Droit de Boulogne-Billancourt



LA MAISON DU DROIT EST OUVERTE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h puis de 14h à 18h (fermeture à 20h le jeudi).
Les samedis de 9h à 11h.

CONSULTATIONS

Prise de rendez-vous obligatoire :

Tél : 01 55 18 51 00

mdd@mairie-boulogne-billancourt.fr

35, rue Paul-Bert
92100 Boulogne-Billancourt



INFORMATIONS :
SCANNEZ
LE QR CODE



**BOULOGNE-
BILLANCOURT**

La Maison du Droit est un lieu unique d'accès au droit qui propose des consultations d'informations et de conseils juridiques **gratuits et sur rendez-vous**, permettant d'être assisté en cas de difficultés dans divers domaines tels que le logement, le travail, la famille, les litiges de voisinage, les contentieux avec une administration, les discriminations, les successions, le surendettement, les victimes d'infractions pénales, la consommation...

PERMANENCES PROPOSÉES PAR LES PARTENAIRES DE LA MAISON DU DROIT

Avocat

Jeudi 18h30-20h, vendredi 16h-17h30, samedi 9h30-11h

Notaire

Vendredi 9h-13h

Conciliateurs de justice

Mercredi de 8h30 à 12h30 et jeudi de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous. Prise de rendez-vous au secrétariat du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45, le vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Contact : 01 55 18 49 36 ou par mail conciliateur@mairie-boulogne-billancourt.fr

Défenseur des Droits

Lundi de 9h30 à 17h et le jeudi de 9h30 à 17h

Psychologue de l'Adavip (aide aux victimes d'infractions pénales)

Jeudi 9h30-12h30

Ces consultations interviennent en complément des permanences d'information juridique au commissariat de Boulogne-Billancourt.

Adil (agence départementale d'information sur le logement)

Lundi et mardi 9h30-17h30

Crésus Île-de-France (surendettement)

Vendredi 9h-17h, toutes les deux semaines

UFC-Que choisir (défense des consommateurs)

2^e jeudi du mois 18h-10h, 4^e samedi du mois 9h-11h

Ecrivain public

Mardi de 9h à 13h, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 13h et de 15h à 19h

CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille)

Grâce à l'augmentation de la subvention de la Ville, le CIDFF Hauts-de-Seine Sud tient une permanence à la Maison du droit. Les juristes du CIDFF vous informent dans tous les domaines du droit : droit des personnes, droit de la famille, droit du travail, procédure civile, droit pénal et procédure pénale, droit de la consommation, droit locatif, droit des contrats... Le CIDFF a également une mission d'accueil et de conseil des personnes victimes de violences conjugales.

Lundi 9h-13 et 14h-16h30, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h30 et 14h-17h, mercredi 9h-12h

Permanence de conseil emploi le lundi de 14h à 17h.

Une psychologue du CIDFF est également à votre disposition le mardi de 9h à 18h sur rendez-vous : 1h de consultation

Médiation familiale : Rendez-vous d'information uniquement

Jeudi de 9h à 12h

La Maison du Droit de Boulogne-Billancourt a reçu le label Point d'accès au Droit, ce qui garantit à ses usagers une qualité et une référence. Le conseil départemental d'accès au droit labellise les points d'accès au droit selon une charte précise assurant et vérifiant la qualité de l'accueil, les services proposés et les principes de gratuité et de confidentialité.